



La Directrice du Service Départemental,
Conseillère Technique de l'IA-DASEN du
Département de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants d'EPS
S/c Madame, Monsieur le chef d'établissement

N/Réf. : 2024/2025 N°22

Objet : **CHALLENGE PLEINE NATURE RUN & BIKE COL & LY**

Mercredi 2 octobre 2024 - CONVOCATION

Cher(e)s collègues,

Veillez trouver, ci-dessous, les informations et horaires pour vos équipes engagées pour la 1ère épreuve du Challenge Pleine Nature Collèges & Lycées, épreuve de Run & Bike qui se déroulera :

Le 2 octobre 2024

La Combe - SAINT JEAN DE MAURIENNE

Organisateurs : Ly & LP ST JEAN DE MAURIENNE & M.GREBEL

Epreuve de relais par équipe de 4

Équipes Lycée ou Collèges Mixtes (1 fille & 1 garçon minimum), équipes Filles ou Garçons
+ 1 adulte par établissement.

MERCI DE DEPOSER A VOTRE ARRIVEE A L'ACCUEIL, VOS COMPOSITIONS D'EQUIPE SUR LA FEUILLE DE DOSSARDAGE CI-JOINTE

ACCUEIL	13h30
BRIEFING GÉNÉRAL	14h00
DÉPART ÉQUIPES LY M & LY G	14h15
DÉPART ÉQUIPES COL F, COL M, COL G & LY F	14h17
FIN PROBABLE	16h30

CHRONOMETRAGE PAR PUCE : chaque équipe aura un dossard tissu pour la visibilité binôme et un dossard à puce/binôme, cf. ci-dessous.

ATTENTION : la perte des dossards à puce vous sera facturée 10€.

CHAQUE EQUIPE RECEVRA LES DOSSARDS SUIVANTS :

dossard blanc (101, 102, etc.)	capitaine de l'équipe réalise le prologue	Puce 2101	Binôme 1
dossard jaune (201, 202, etc.)		/	
dossard violet (301, 302, etc.)		2301	Binôme 2
dossard rose (401, 402, etc.)	Fille pour la mixité des équipes mixtes	/	

Les dossards verts (1 à 100) remplacent certains dossards des autres couleurs ayant disparu...

REGLEMENT

C'est une épreuve de relais par équipe de 4 sur un parcours unique, chacun devant porter un casque jugulaire attachée (casque **norme NF EN 1078+A1**).

ATTENTION : les casques d'alpinisme ne répondant pas à la norme NF EN 1078+ A1 ne seront pas acceptés. Les élèves ne seront pas acceptés à courir.

MATERIEL : chaque collègue doit vérifier les casques de ses élèves.

1 élève coureur et 1 élève VTTiste toujours en course (sauf pour le dernier tour à 4 avec 1 VTT).

Les concurrents doivent effectuer la boucle, **par 2**, avec un VTT, **casque sur la tête jugulaire attachée.**

Les coéquipiers doivent toujours rester **ENSEMBLE** sur le parcours et **ONT INTERDICTION DE LAISSER LE VTT A TERRE** (passage du vélo de main à main). Tout au long de la boucle, les coureurs peuvent échanger le VTT à leur guise (casque sur la tête et attaché en permanence).

Les binômes sont constitués obligatoirement :

***binôme 1** : dossards blancs et jaunes (100 et 200),

***binôme 2** : dossards violets et roses (300 et 400). Pour les équipes mixtes, une ou la fille de l'équipe portera le dossard rose (400). **Pour les équipes mixtes, un tour sur 2 est donc MIXTE.**

Alternance des binômes pour 10 tours : 1/2/1/2/1/2/1/2/1/1&2

La traversée de la zone des relais se fait obligatoirement à pied, le VTTiste étant à côté du vélo.

Un « Stop & Go » de 5 secondes sera imposé aux équipes ne respectant pas cette consigne de sécurité.

Une seule course sera proposée : (afin de réduire l'amplitude horaire de l'épreuve - TEST)

- 1^{er} départ à 14h15 pour les équipes Lycées Mixtes & Lycées Garçons

- 2 minutes après départ pour les équipes Collèges (F, M & G) et Lycées Filles.

Au départ, un prologue est réalisé par un seul co-équipier (dossard blanc), à pied et casqué, sur un tour réduit de 300 mètres (pour échelonner les départs).

NOMBRE DE TOURS A REALISER :

10 TOURS pour les équipes Collèges (F, M et G) et Lycées Filles,

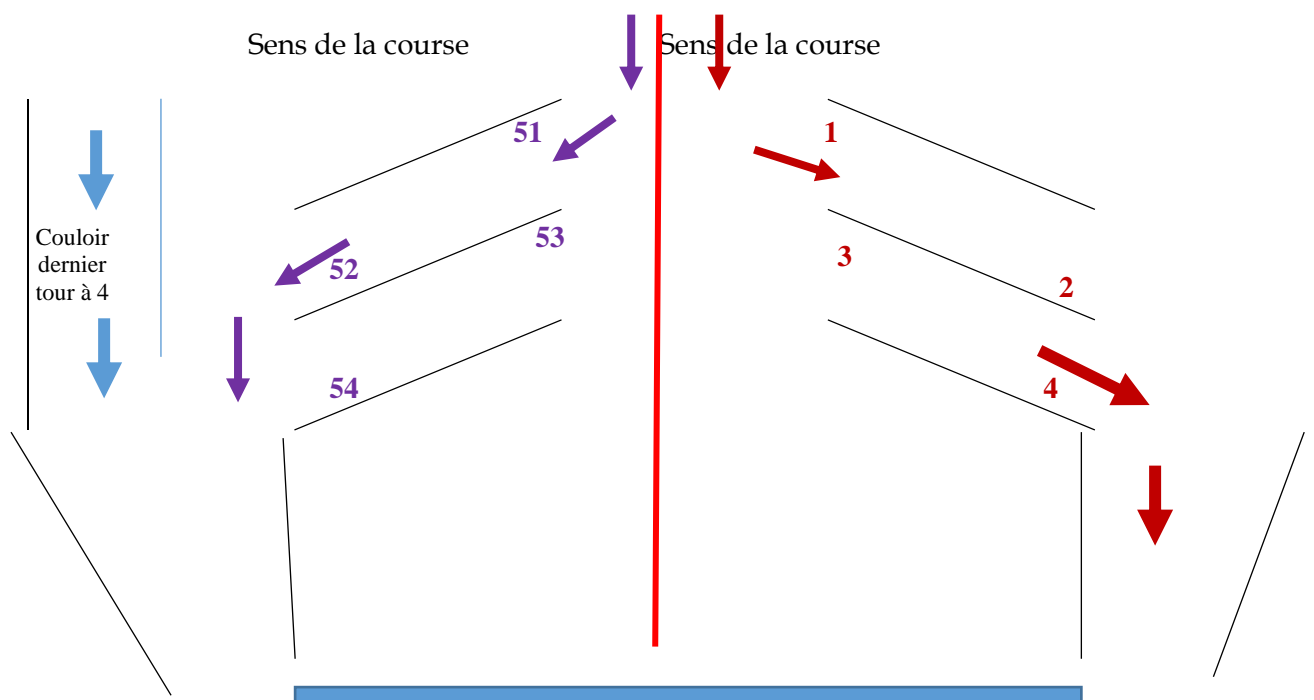
12 TOURS pour les équipes Lycées Mixtes et Garçons,

Le dernier tour est effectué par l'équipe complète (4 concurrents) avec un seul VTT.

Traversée du parc à vélo : ATTENTION : 2 équipes par box

N° équipe Collèges et Lycées Filles

N° équipe Lycées Mixtes et Lycées Garçons



Les box seront numérotés (2 numéros par box). Les numéros correspondent à ceux des dossards attribués aux équipes.

Un parc à vélos Collèges et Lycées Filles et un parc à vélos Lycées Mixtes et Garçon seront organisés en parallèle.

Si l'équipe casse du matériel en vélo, il y a possibilité d'une réparation par l'équipe, sinon la course doit se faire avec le vélo (tiré ou porté).

Tous les JO (**non obligatoires**) emmenés par les équipes officieront au niveau du parc à vélo : vérification du matériel lors de l'entrée des concurrents dans le parc (casque, embouts de guidon, etc.), descente du vélo lors de la course pour traverser à pied, mixité, etc.

• **REPARTITION DES JURYS ADULTES :**

Ly P.Hérault sur le circuit avec ses élèves.

CONTROLE PARCOURS	L. DUGRIVEL, M. MAURIN & S. SILVESTRE (Ly P.Hérault - ST JEAN) Élèves P.Hérault - ST JEAN DE MAURIENNE	Compte tours Gestion sécurité parcours
CONTROLE PLACEMENT JO	M. GREBEL (LP La Cardinière - CHAMBERY)	Placement / contrôle JO affectés dans les box
DEPART PROLOGUE AIDE PUIS ARRIVEE	L. DUGRIVEL (Ly P.Hérault - ST JEAN) F. ROUX (Ly J.Moulin - ALBERTVILLE) L. CHATEAU (LEGTA Reinach - LA MOTTE SX) T. GIVRE (Ly Vaugelas - CHAMBERY) M. ACHARD (Col Le Beaufortain - BEAUFORT)	Contrôle départ Aide gestion des box sur les 1ers tours. Prise des résultats sur la ligne d'arrivée. Libération ligne de chrono
ENTREE ZONE A PIED	H. LOEWERT (Col X&J De Maistre - ST ALBAN) M. MAURIN (Ly P.Hérault - ST JEAN DE MNNE) F. FLOTAT (LEGTA Reinach - LA MOTTE SX) S. GUEBET (Col La Lauzière - VAL D'ARC AIGUEBELLE)	Faire descendre les élèves de vélo Rester groupés à 2
BOX COTE FORET	C. KIEFFER (Col H. Bordeaux - COGNIN) B. PIEDNOIR (Col Maurienne - ST JEAN DE MNNE) X. ANDRIEUX (Ly Monge - CHAMBERY) J. NOTTER (Ly A. Croizat - MOUTIERS)	Sécurité Placement / contrôle JO affectés dans les box
ZONE CENTRALE	L. ROUX (Ly J.Moulin - ALBERTVILLE) D. VUILLAUME (Col La Forêt - ST GENIX) I. JOVET (Ly St Exupéry - BOURG ST MAURICE) S. COHEN (Col E. Rostand - LA RAVOIRE)	Sécurité
BOX COTE CHEMIN	M. GREBEL (LP La Cardinière - CHAMBERY) C. COURTEVILLE, M. FATON & E. TIBERGHEN (LP G. Ferrié - ST MICHEL)	Sécurité Placement / contrôle JO affectés dans les box
SORTIE ZONE A PIED	V. ROCIPON (Col La Forêt - ST GENIX) J. VASSEUR (Col E. Rostand - LA RAVOIRE) S. SILVESTRE (Ly P.Hérault - ST JEAN DE MNNE) C. GESSAT (Ly R. Perrin - UGINE)	« Stop and go » - 5 '' pour les élèves montés trop tôt sur le vélo Rester groupés à 2

81 équipes nominatives

MERCI de bien vouloir vérifier les chiffres

ATTENTION : tout vélo réservé sera payé (facture établie par le SD en fonction du tableau ci-dessous après la compétition).

Rappel : 20€/vélo.

ETABLISSEMENTS	NB D'EQUIPES FILLES	NB D'EQUIPES GARÇONS	NB D'EQUIPES MIXTES	VTT
Col la Lauzière - VAL D'ARC		2		
Col le Beaufortain - BEAUFORT	5	5	3	
Col H.Bordeaux - COGNIN		2	2	
Col La Forêt - SAINT GENIX/GUIERS		3	1	
Col X & J De Maistre - ST ALBAN		2	2	
Col E.Rostand - LA RAVOIRE	1	2		
Col Maurienne - ST JEAN DE MNNE	1			
TOTAL	<u>7</u>	<u>16</u>	<u>8</u>	
Ly J.Moulin - ALBERTVILLE	4	4	4	
Ly Monge - CHAMBERY	1	1	2	
Ly St Exupéry - BOURG ST MAURICE		3	2	1
Ly Vaugelas - CHAMBERY	1	2		
Ly Agri Reinach - LA MOTTE SLEX	3	6	2	
Ly A.Croizat - MOUTIERS	1		3	3
Ly P.Héroult - ST JEAN de MNE	1		2	
LP La Montagne - ST MICHEL		6	1	5
Ly R. Perrin - UGINE			1	
TOTAL	<u>11</u>	<u>22</u>	<u>17</u>	<u>9</u>

PAS DE CASQUE A LA LOCATION, même si vous avez réservé 1 VTT.

- **CLASSEMENTS & REMISE DES RECOMPENSES/GOUTER** :

A l'issue de l'épreuve, un goûter sera distribué et différents classements seront établis :

⇒ classement par équipes filles, garçons et mixtes en Collèges et Lycées.

- **ORGANISATION ENSEIGNANTS ACCOMPAGNATEURS** :

Les enseignants présents seront TOUS sollicités pour aider à l'organisation (inscription en ligne sur Opuss) :

- * dans la zone de relais & des box.

- * sur le parcours.

Sur le parcours pour vérifier le respect des consignes, le Lycée P. Héroult affectera des élèves et collègues.

- **MATERIEL INDISPENSABLE (à apporter par l'équipe)**:

- 1 VTT par équipe, en état de fonctionnement et avec les embouts de guidon fermés. **Si les VTT ne sont pas sécuritaires, l'équipe ne sera pas autorisée à prendre le départ.**
- **4 CASQUES* sont obligatoires, soit un par élève.**
- Vêtements adaptés pour les conditions de pratique et vêtements de rechange (météo annoncée très pluvieuse)
- Une bouteille d'eau.

*chaque élève doit avoir un casque aux normes **NF EN 1078+ A1** et respectant les normes EPI, non cassé (!) et ajusté. Il n'est pas envisageable de se passer le casque durant l'épreuve. Les équipes n'ayant pas 4 casques respectant ces normes ne pourront pas concourir.

CHAQUE ENSEIGNANT EST RESPONSABLE DE LA VERIFICATION DES CASQUES DE SES ELEVES, AINSI QUE DE LA BONNE UTILISATION.


9 VTT ont été réservées (le Service Départemental paie la globalité de la facture puis refacture aux AS ayant réservé des VTT°. Le prix de la location est de 20€ par VTT.

Aucun casque ne pourra être loué sur place.

ATTENTION : tout vélo **RESERVE** sera facturé.

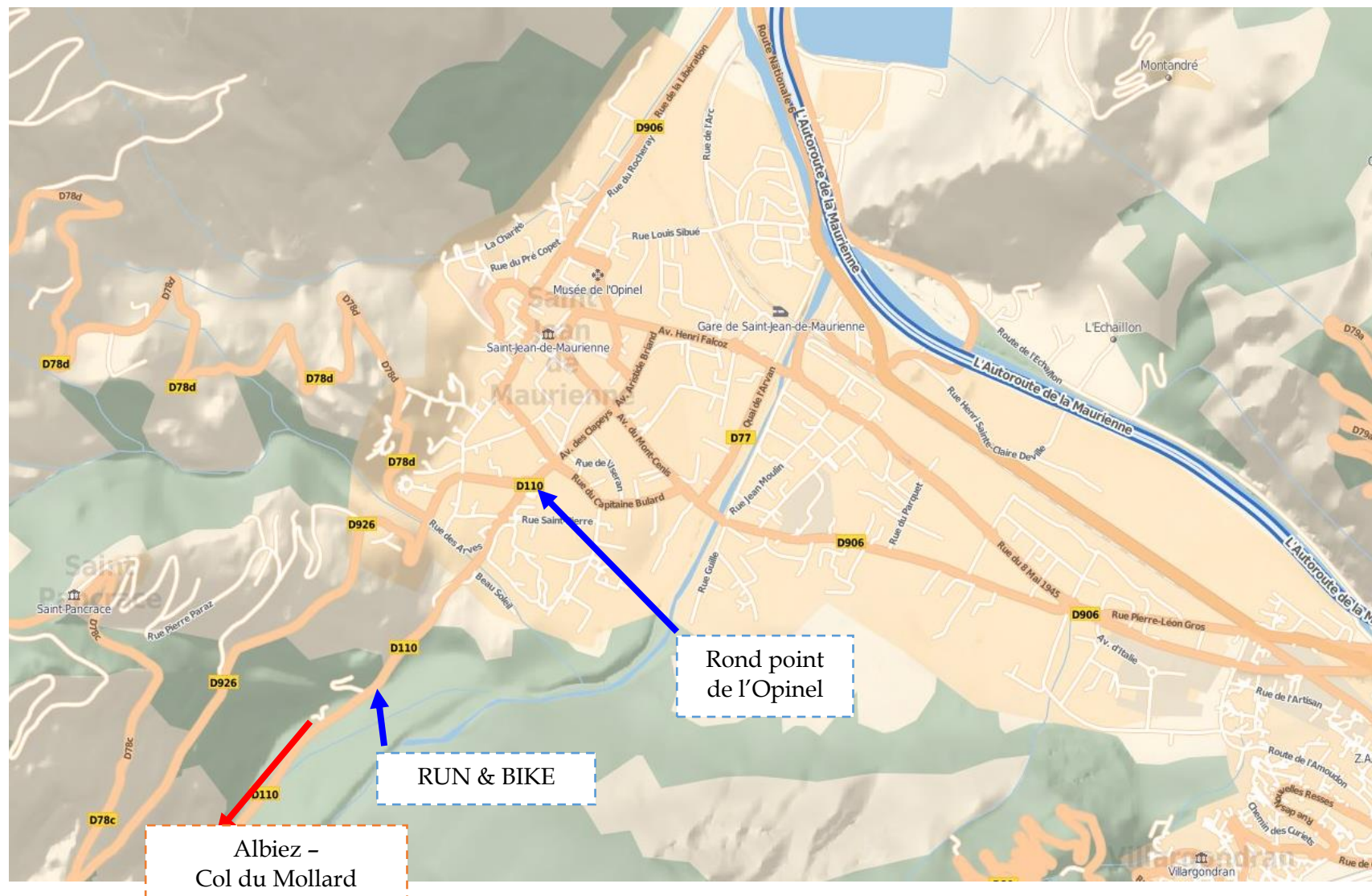
Bonne réception.

Sophie CREUX



PLAN D'ACCES - LA COMBE DES MOULINS - SAINT JEAN DE MAURIENNE

Rue Joseph DESOGUS



Suivre la direction des Stations de ski, Vallée de l'Arvan, et au rond point de l'Opinel, prendre la direction de la Combe des Moulins. Le site est après le cimetière à gauche.

